

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-3016

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 22

À l’alinéa 14, substituer aux mots :

« éléments mentionnés »,

les mots :

« règles mentionnées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.